

Gestion des temps d'autonomie et des temps d'activités libres en classe multi-niveaux

En classe multi-niveaux, les temps de travail autonome sont contraints par les obligations pour l'enseignant de partager sa présence entre les niveaux.

Par exemple, dans une classe de cycle 2-cycle 3, lorsque l'enseignant va mener une séance de lecture avec les CP, les autres niveaux vont devoir travailler seuls sur des temps plus ou moins longs qui pourront aller jusqu'à 45 minutes ou plus.

C'est pourquoi le temps de travail autonome doit être prévu et consigné dans le cahier journal comme les autres temps d'apprentissage.

Il ne doit pas être confondu avec des temps d'activités libres, plus informels, où les élèves s'adonnent à des jeux et autres activités éducatives une fois que leur contrat de travail autonome est rempli.

- **Les temps de travail en autonomie permettent le développement de différentes compétences :**

- autonomie
- démarches de recherche, de réflexion
- mobilisation de **connaissances**, de **capacités** à mettre en œuvre ces connaissances et d'**attitudes** (concentration, effort de travail, travail avec des pairs...) = **compétences**

- **Les activités en autonomie son à penser pour :**

- mettre les élèves en situation de réussite donc
 - ✓ avoir une forme connue des élèves
 - ✓ ne pas poser de problème dans la consigne, l'énoncé...
- favoriser des modalités de travail variées : seul, en binôme, en groupe, par niveau, par cycle, inter-cycle.....

- **Les consignes** de travail en autonomie sont lues à voix haute et reformulées par les élèves. **L'enseignant s'assure qu'elles sont comprises de tous.**
Le temps de la consigne doit être comptabilisé dans l'emploi du temps.

- Le travail autonome est étayé par des référents identifiés et des référents de consignes pour les plus jeunes (ex : illustrations des actions à effectuer : découper, coller ...)

- **Modalités :**

- Varier les tâches de façon à ne pas saturer l'élève : alterner tâche graphique, tâche de recherche/manipulation, tâche d'entraînement/ automatisation, tâche de lecture/compréhension, tâche de production d'écrit ...
 - Si le temps d'autonomie dépasse les 20 minutes, alterner des activités à forte et à moindre attention.
- Certains temps d'autonomie sont en relation directe avec l'étude du moment : activité préparatoire à la leçon qui va suivre, entraînement sur la notion qui vient d'être travaillée...

Mais lors d'un temps d'autonomie assez long, les activités peuvent varier et concerner d'autres domaines d'enseignement, par exemple, une recherche en

sciences ou en culture humaniste pour préparer les enseignements qui viendront plus tard dans la journée.

Différents types de tâches que l'on peut donner en contrat de travail autonome :

- ✓ Exercices, recherches, manipulations préparatoires à la leçon.
- ✓ Exercices d'application, d'entraînement : donnés à la suite de la leçon et corrigés avec l'enseignant dans la journée.
- ✓ Recherche, investigation en préparation d'un autre domaine d'apprentissage

Mais également :

- ✓ exercices très courts ritualisés d'automatisation et de réactivation
- ✓ écriture
- ✓ copie
- ✓ écrits courts et réguliers
- ✓ travail de recherche
- ✓ préparation d'une présentation orale
- ✓ travail de justification
- ✓ confrontation de productions entre élèves débouchant sur une production commune
- ✓ lecture/ compréhension
- ✓ poésie/ illustration
- ✓ entraînement à la lecture expressive avec un camarade
- ✓ **jeux** de maths, français (règles connues)
- ✓ travaux numériques ...

Cette liste n'est pas exhaustive, on peut la compléter une fois qu'on en a compris le principe.

/!\ On voit régulièrement des classes à plusieurs niveaux dans lesquelles les élèves (souvent les plus grands) passent une majorité de temps à faire des exercices d'entraînement.

Or, il est nécessaire de varier les tâches d'autonomie de façon à ce qu'elles constituent de véritables temps d'apprentissage et varient les compétences mises en œuvre : c'est un enjeu important de la classe multi-niveaux et de l'école en général.

Pour varier les tâches, il peut être intéressant de s'appuyer sur les *opérations mentales à solliciter, décrites dans le programme de Français 2016 aux cycles 2 et 3*

[opérations-mentales programmes français 2016](#)

/!\ Le contrat de travail autonome n'a rien à voir avec des dérives de « plan de travail » où les élèves compilent des exercices d'entraînement sur une liasse de photocopies, au fil des jours, parfois sur deux semaines, sans aucun accompagnement, sans aucune validation du travail, ou avec une correction tellement décalée dans le temps que l'élève ne sait plus de quoi il s'agit.

/!\ Lorsque le travail autonome comporte plusieurs tâches, l'enseignant **liste clairement le contrat de travail au tableau** et **l'explique entièrement** avant de quitter le groupe. De plus, il indique les supports sur lesquels faire le travail et **le temps** dont les élèves disposent pour le faire.

- **Les temps d'activités libres**

Il est très difficile, surtout lorsqu'on débute, de prévoir le temps que mettront les élèves pour effectuer une tâche. Si on ajoute à cela que les élèves travaillent à des rythmes différents, la gestion du temps peut devenir un vrai casse-tête.

Il est donc essentiel de prévoir des activités libres, de les penser et de les faire évoluer sur l'année.

Ces temps d'activités libres se pratiquent aussi en autonomie mais ne sont pas guidés par les consignes de l'enseignant. Ils permettent de « souffler », de s'ouvrir à d'autres compétences, sociales comme intellectuelles, de développer d'autres aptitudes ... En développant leur curiosité des choses et du monde, en jouant, les élèves ont autant d'occasions d'aimer encore plus l'école...

Dans les coins de délestage, on trouve, entre autres :

- des jeux
- des livres
- des tiroirs d'activités motrices, sensorielles, intellectuelles
- des expériences à réaliser, des jeux de construction, engrenage, électricité ...

Il est important :

- de prévoir des temps banalisés dans la semaine afin que **tous les élèves** puissent pratiquer ces activités, sinon, seuls les plus rapides en profiteront.
- de faire évoluer les propositions au cours de l'année, de les renouveler.